



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du VENDREDI 25 FEVRIER 2022

République Française

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq (25) février, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Marc JOUBERT, Maire, le 18 février 2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Madame Claire RICHARD, première adjointe.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BICHELONNE Pascale, BOSVERT Armelle, CHAUVE Robert, DIBON Marc, HAUTEVILLE Cyril, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

ÉTAIENT ABSENTS MAIS REPRÉSENTÉS :

JOUBERT Marc ayant donné procuration à RICHARD Claire
COUBLE Colette ayant donné procuration à BICHELONNE Pascale

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Secrétaire de séance :

MONNIER Gaetan

Madame Claire RICHARD, première adjointe, ouvre la séance.

Informations diverses :

1/ SPECTACLES

Le 15 février dernier, le spectacle « La trouée » a eu lieu à la salle des fêtes.

Les spectateurs étaient présents et la compagnie était satisfaite.

Monsieur BOULAY du Conseil Départemental 63, pôle culture, a visité la salle des fêtes dans le cadre du spectacle du 09 avril 2020 : Le 11/11 à 11h11

La salle correspond aux attentes de l'organisateur – il manque simplement une prise spécifique sur le tableau électrique – M. PELIN interviendra rapidement.

PICARD Eric et DIBON Marc se portent volontaires afin d'assurer l'accueil et la coordination avec le Comité des fêtes.

Un gîte communal est retenu pour la nuitée du 09 au 10 avril, il reste à gérer les repas des acteurs.

2/ AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Commission Mobilité

Suite à la réunion de la commission mobilité d'ALF : la mise en place du transport à la demande entre Ambert et Saint Etienne via St Anthème et Montbrison a été acté pour une période d'essai de un an.

Monsieur le Maire a renouvelé sa demande afin de créer une déviation de la ligne La Chaise-Dieu / St Etienne par Sauvessanges et Viverols. Réflexion sur la mise en place d'une enquête pour cibler les besoins des potentiels usagers.

Autre solution proposée par le conseil : mettre en place un transport à la demande type mini-bus permettant de relier VIVEROLS à USSON et récupérer la ligne LA CHAISE DIEU/SAINT ETIENNE.

Conseil communautaire

Points importants abordés lors de la réunion :

- Délégation Service Public : site de Prabouré – discussion houleuse sur la fermeture de la porte des Pradeaux : cause principalement financière, cette porte est l'accès privilégié pour les scolaires venant d'Ambert. Monsieur BRAVARD s'est engagé que cette porte soit ouverte les week-ends,
- Reconduite de l'aide de la Région pour les commerces avec abondement d'ALF : aide versée pour l'investissement dans la rénovation, installation de commerce.
- Evolution des tarifs du service de remplacement des secrétaires de mairie : le tarif horaire de 21 € passe à 28 €
- taux horaire élevé pour des élus présents
- Approbation du nouveau plan de gestion des déchets ménagers,
- Approbation d'une motion contre la révision de la carte scolaire : fermeture de classe sur Cunlhat...

3/ PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE

Une rencontre a eu lieu en Mairie avec la société « Toi mon Toit » afin d'obtenir diverses informations sur les panneaux solaires photovoltaïques

4/ PARCOURS SPORTIF

Une réunion s'est faite avec Monsieur Ribeyrolles de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre d'une subvention pour le parcours sportif – projet actuel non éligible à la subvention de l'ANS. Evolution de l'étude afin de rentrer dans les conditions d'éligibilité de ladite subvention.

5/ ENTRETIEN PROFESIONNEL

Début des entretiens professionnels des agents communaux – il manque un agent dont l'entretien a été stoppé pour cause de départ pompier.

6/ FORETS COMMUNALES

Une récolte de graines de pins sur certaines parcelles ciblées sur deux sections sont en cours sur la commune.

7/ OFFICE NATIONALE DES FORETS

Le jeudi 24 février une présentation de la révision du plan d'aménagement de nos forêts s'est tenue en Mairie. Ce plan trace l'exploitation des biens communaux et sectionaux sur les années 2021/2040. Le bilan se veut positif et doit permettre une exploitation pérenne des forêts locales tant en coupe, plantation et entretien des voiries.

Une délibération devra être prise au prochain conseil afin d'approuver ce plan d'aménagement pour les prochaines années.

8/ MAUSOLEE

Une demande de contact a été faite auprès de la fondation du patrimoine afin de connaître les modalités d'obtention d'une éventuelle subvention dans le cadre du programme Patrimoine et tourisme local afin de rénover le mausolée et sa chapelle.

Affaire à suivre

9/ RECENSEMENT 2022

Le recensement sur VIVEROLS est terminé.

Nous n'avons pas le décompte officiel de l'INSEE mais nous sommes en évolution par rapport au dernier recensement. Probablement une trentaine d'habitants de plus.

10/ RESEAU EAU/ASSAINISSEMENT

Le département nous a adressé un courrier dans le cadre de notre demande de subvention complémentaire pour la réfection des réseaux d'assainissement.

La réponse est positive nous octroi une aide de 9 061 €.

11/ CLIC

Le CLIC (centre d'information local et de coordination) demande un référent sur la commune.

Un élu doit être nommé.

ORDRE DU JOUR

1 - Vote des comptes administratifs 2021

NOM DU BUDGET	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
<u>COMMUNE</u>			
Fonctionnement	857 168.53	423 048.61	434 119.92
Investissement	375 955.13	396 533.25	- 20 578.12
			413 541.80
<u>EAU</u>			
Fonctionnement	118 307.79	34 092.41	84 215.38
Investissement	102 655.91	38 162.41	64 493.50
			148 708.88
<u>ASSAINISSEMENT</u>			
Fonctionnement	84 327.62	29 183.85	55 143.77
Investissement	48 621.23	66 197.50	- 17 576.27
			37 567.50
<u>SECTION GORCE BOUTEYRAS</u>			
Fonctionnement	21 633.57	2 036.46	19 597.11
<u>SECTION LA GAILLARDERIE</u>			
Fonctionnement	743.80	0.00	743.80
<u>SECTION LES MAS</u>			
Fonctionnement	156.00	81.00	75.00
<u>SECTION COUSSANGETTES</u>			
Fonctionnement	1 257.50	54.00	1 203.50
<u>SECTION PUPANIN BAS</u>			
Fonctionnement	55.00	27.00	28.00
<u>SECTION COUSSANGES</u>			
Fonctionnement	184.04	21.00	163.04

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2 - Approbation des Comptes de Gestion 2021

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion établis par le Comptable Public du Service Gestion Comptable d'Ambert au vu des documents transmis. Ils sont strictement superposables aux comptes administratifs de la commune et proposés au vote.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Affectation des résultats

L'affectation des résultats de la commune doit tenir compte du solde d'exécution cumulé d'investissement et des restes à réaliser. Pour le budget principal, il est positif à 265 466.80 €, pour le budget EAU, il est positif à 38 445.88 € et pour le budget Assainissement, il n'y a aucun report d'excédent. Ces sommes sont respectivement affectées en recette des dits budgets de fonctionnement 2022.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4 - Travaux voiries communales 2022 – Demande de subventions

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet de réalisation de travaux de voiries communales 2022, qui s'élève à la somme de 78 749.00 H.T. (67 848.50 € montant subventionnable)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte ledit projet ci-dessus ;
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au titre du Fonds d'Intervention Communal 2022, à hauteur de 25 % + coefficient départemental de solidarité de la commune de 0.94, plafonné à 54 578.00 euros pour les travaux de voiries
- Sollicite une subvention au titre de la DETR – programme 2022 – « Grosses réparations de voirie pour les communes de moins de 500 habitants », à hauteur de 30 % pour un montant de travaux de 67 848.50 €
- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. du projet travaux voiries	78 749.00 euros
. CONSEIL DEPARTEMENTAL FIC	12 825.00 euros
. DETR	20 354.00 euros
. FONDS LIBRES	45 570.00 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5 - Travaux d'enfouissement réseau Orange – Demande de subvention

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'enfouissement du réseau Orange dans le bourg de Viverols consécutif aux travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, qui s'élève à la somme de 12 212.00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte ledit projet ci-dessus ;
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au titre du Fonds d'Intervention Communal 2022, à hauteur de 25 % + coefficient départemental de solidarité de la commune de 0.94
- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. du projet travaux voiries	12 212.00 euros
. CONSEIL DEPARTEMENTAL FIC	2 869.00 euros
. FONDS LIBRES	9 343.00 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

6 - Ancienne Perception – Chaudière granulés bois – Demande de subventions

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet de remplacement de la chaudière fioul de l'Ancienne Perception par une chaudière à granulés bois, qui s'élève à la somme de 22 136.00 euros H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte ledit projet ci-dessus ;

- Sollicite une subvention auprès de l'ADEME

- Sollicite une subvention au titre de l'Etat dans le cadre de la DSIL – programme 2022 – « Chaleur en Livradois Forez »,

- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. du projet travaux voiries	22 136.00 euros
. ADEME	7 300.00 euros
. DSIL	10 408.00 euros
. FONDS LIBRES	4 428.00 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

7 - Maison Granet 2 – Chaudière granulés bois – Demande de subventions

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet de remplacement de la chaudière fioul de la Maison Granet 2 par une chaudière à granulés bois, qui s'élève à la somme de 23 555.00 euros H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte ledit projet ci-dessus ;

- Sollicite une subvention auprès de l'ADEME

- Sollicite une subvention au titre de l'Etat dans le cadre de la DSIL – programme 2022 – « Chaleur en Livradois Forez »,

- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. du projet travaux voiries	23 555.00 euros
. ADEME	7 913.00 euros
. DSIL	10 931.00 euros
. FONDS LIBRES	4 711.00 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

8 - Parcours sportif – Demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création d'un parcours sportif ouvert au public sur le terrain communal « Le Breuil ».

Le montant prévisionnel de ce projet s'élève à la somme de 32 288.78 euros H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- approuve le projet de création d'un parcours sportif ouvert au public sur le terrain communal « Le Breuil »
- sollicite une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport d'un montant de 22 159 euros

- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. du projet	32 288.78 euros
. Agence Nationale du Sport	22 159.00 euros
. Conseil Départemental – FIC	3 672.00 euros
. FONDS LIBRES	6 457.78 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

9 - SIEG – Travaux d'éclairage public suite aménagement BT sur Poste Eglise

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de travaux d'éclairage public suite aménagement BT sur poste Eglise, établi par le SIEG du Puy-de-Dôme.

Le montant de ce projet s'élève à la somme de :

5 500.00 € H.T.

Montant de l'Eco-taxa

0.72 € TTC

Le SIEG peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant et en demandant à la Commune un fonds de concours égal à 50 % du montant estimatif des travaux auquel s'ajoute l'intégralité du montant TTC de l'Eco-taxa. La commune devra donc verser au SIEG un montant de 2 750.72 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le projet de travaux d'éclairage public suite aménagement BT sur poste Eglise
- de s'engager à participer à hauteur de 50 % du montant des travaux H.T + l'Eco-taxa TTC soit une somme de 2 750.72 euros.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le SIEG

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

10 - Tarif camping année 2022

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- fixe ainsi qu'il suit les tarifs du Camping Municipal de VIVEROLS pour l'année 2022 :

TARIF JOURNALIER

	Tarif Euro
Enfant et Adulte de + de 10 ans	1.70
Enfant de 3 ans à 10 ans	0.90
Véhicule + caravane ou camping-car	1.70
Emplacement	1.70
Véhicule seul	1.70
Toile de tente	0.90
Branchement Electrique (6 Ampères)	4.00
Animaux	0.60
Garage Mort	2.50
Machine à laver le linge	3.50

**TARIF COMPRENANT : 1 EMBLACEMENT, 1 VEHICULE,
1 CARAVANE OU TOILE DE TENTE, 4 PERSONNES MAXIMUM (ENFANTS OU ADULTES), EAU
ET ELECTRICITE 6 AMPERES**

- FORFAIT SAISON (02 AVRIL au 01 NOVEMBRE 2022)

	Tarif Euro
Caravane ou Camping-car	640
Adulte supplémentaire de + de 7 ans	66
Enfant supplémentaire de - de 7 ans	34
Animaux	27
Mobile Home (ouverture à fermeture + garage mort)	850

- FORFAIT MENSUEL

	Tarif Euro
Caravane ou Camping-car	
Juillet - Août	245
Avril - Mai - Juin - Septembre - Octobre	175
Adulte supplémentaire de + de 7 ans	34
Enfant supplémentaire de - de 7 ans	19
Animaux	10

Forfait Garage Mort Période fermeture Camping	100
---	-----

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

11 - Tarif cantine au 01/09/2022

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, fixe à 3.10 euros, le prix du repas de la cantine de Viverols, à compter du 1^{er} septembre 2022.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

12 - Subvention communale 2022

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de participation aux frais de fonctionnement de la Mission Locale du Livradois Forez.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, pour l'année 2022, d'attribuer une subvention de 500 euros à la Mission Locale du Livradois Forez

Les crédits ont été ouverts au budget primitif 2022.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

13 - Admission en non-valeur

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée que le Trésor Public ne peut recouvrer

- Sur le budget assainissement, la somme de 314.77 euros, concernant Monsieur Patrick CHARTIER, dont détail joint à la délibération
- Sur le budget eau, la somme de 880.14 euros, concernant Monsieur Patrick CHARTIER, dont détail joint à la délibération

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'admettre en non-valeur ces sommes et d'autoriser Monsieur Le Maire à émettre les mandats correspondants.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

Demande de subvention reçue en Mairie pour l'association des femmes élues du Puy de Dôme : le conseil décline

Prevention routière : l'ensemble du conseil est favorable pour qu'une cession de prévention piétons/vélos est lieu à l'école de VIVEROLS.

Un mail sera adressé à Agathe - directrice de Viverols -afin d'organiser cette cession. La mairie financera.

Salle des associations : le club du 3ème âge nous a fait part de son mécontentement relatif à l'état de la salle (ménage non fait) quand elle est occupée par d'autres utilisateurs.

Nous demandons à chacun de vérifier l'état de cette salle après chaque passage et replacer correctement les tables et les chaises (voir affiche dans la salle)

Un employé communal effectuera le ménage une fois par semaine.

Prochain conseil municipal le vendredi 25 mars 2022 (ou le 1^{er} avril 2022 en fonction du budget primitif)

Séance levée à 23 h 00

PO

A blue circular stamp with the text "MAIRIE DE VIVEROLS" at the top and "13 Puy-de-Dôme" at the bottom, separated by two stars. A handwritten signature in black ink is written over the stamp, with the initials "PO" written above it.